

Publié le mardi 14 mai 2024



Barème maximum des honoraires de l'agence

VENTE - Appartement, Maison, Terrain, Garage, Stationnement...

Honoraires charge vendeur / Les prix indiqués en publicité sont honoraires d'agence inclus hors frais de notaire

Jusqu'à 80 000 €	6 000 € T.T.C. du montant net vendeur
De 80 000,1€ à 100 000 €	10 % T.T.C. du montant net vendeur
De 100 000,1 € à 200 000 €	7 % T.T.C. du montant net vendeur
De 200 000,1 € à 350 000 €	6 % T.T.C. du montant net vendeur
Au-delà de 350 000,1 € et plus	5 % T.T.C. du montant net vendeur

*Montants TTC (T.V.A. incluse au taux actuel de 20% calculée sur le montant de la transaction réalisée).

Contrat Promoteur Immobilier

Tarif selon accord entre 5% et 12 % H.T. du montant net vendeur

Murs commerciaux – Fonds de Commerces - Locaux professionnels

Tarif Forfaitaire : 10 % H.T. du montant net vendeur

LOCATION ANNUELLE - Appartement, Maison, Garage

Tarifs tenant compte de la loi Alur (*décret n°2014-890 du 01/08/2014 applicables au 15/09/2014 pour les baux nus, ou meublés, soumis aux dispositions de la loi n°89-462 du 6/07/1989*).

<i>Honoraires répartis par moitié entre le bailleur et le locataire :</i>	Biens jusqu'à 50 m ²	140 m ²	+141 m ²
Visites, constitution du dossier, rédaction du bail*:	16 € T.T.C. / m ²	10€ T.T.C. / m ²	8 € T.T.C. / m ²
Réalisation de l'Etat des lieux d'entrée* :	6 € T.T.C. / m ²	6 € T.T.C. / m ²	6 € T.T.C. / m ²

Pour l'étranger : 1 mois du locataire et 1 mois du propriétaire

Murs commerciaux - Fonds de Commerces - Locaux professionnels

Tarif Forfaitaire : 10 % H.T. du montant annuel du loyer